

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 743 rapportant l'arrêté n° 276 du 27 avril 1941 ordonnant l'internement spécial à Obock du docteur Martin.

n° 743

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 octobre 1941

Numéro JO
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro
31 octobre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 10 septembre 1940 relatif aux mesures à prendre à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique, ensemble les actes modificatifs

Vu l'arrêté n° 270 du 27 avril 1911 ordonnant l'internement spécial à Obock du docteur Martin.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rapporté en ce qui concerne le docteur Martin l'arrêté n° 276 susvisé. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.